

DEUXIEME CONVOCATION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ J

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 8 du règlement du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) diversifié de la société J, qui prévoit une réunion annuelle du Conseil de Surveillance nous vous prions de bien vouloir assister au Conseil de Surveillance de ce fonds qui se tiendra :

**Le 21 mai 2020 à 14h00
Sur le site à Lille**

Ordre du jour

- élection du président du Conseil de Surveillance
- commentaires du gérant sur l'environnement économique, la performance du fonds et le nouveau support d'investissement proposé
- point sur la valorisation du fonds
- décision du Conseil de Surveillance sur la fusion du fonds J dans le fonds multi-entreprises Cap Monétaire et, en cas d'approbation, demande d'agrément auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et envoi d'une lettre aux porteurs de parts
- questions diverses

Nous attirons votre attention sur le fait que cette deuxième convocation vous est adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception, car le quorum n'a pas été atteint lors de la première convocation. En cas de nouvel échec, la société de gestion établira un procès verbal de carence et, en accord avec le dépositaire, effectuera le transfert des actifs du fonds J vers le fonds multi-entreprises Cap Monétaire.

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous assurons, chère Madame, cher Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.

**PS : Pour rappel, vous trouverez au verso le procès-verbal du précédent Conseil de Surveillance.
En cas d'absence, veuillez transmettre le mandat ci-joint dûment rempli au membre du Conseil de Surveillance à qui vous déléguez votre pouvoir.**

Pouvoir à une personne dénommée

Je soussigné(e)* Mme, M ...

donne pouvoir à Mme, M ...

membre du Conseil de Surveillance du fonds J, pour me représenter au Conseil de Surveillance de ce FCPE qui se tiendra le mercredi 21 mai 2020.

*Nom, Prénom du signataire, membre du Conseil de Surveillance

Date et Signature :

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ J*

Le Conseil de Surveillance s'est réuni pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- émargement de la feuille de présence
- environnement économique, structure de l'actif et performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019
- questions diverses

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance et des règles de quorum

Le Conseil de Surveillance, institué en application de l'article L. 214-164 du code monétaire et financier qui prévoit au moins une réunion annuelle, est composé de 4 membres :

- 2 membres salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés, désignés par le Comité Social et Économique,
- 2 membres représentant l'entreprise, désignés par la Direction.

La durée du mandat, renouvelable par tacite reconduction, est fixée à un an pour le président qui est élu parmi les représentants des porteurs de parts salariés, et à 2 ans pour les autres membres.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des membres représentant les porteurs de parts salariés et la moitié des membres désignés par la Direction sont présents ou représentés.

Rappel des nominations et liste des présents :

- représentants des salariés : M. Marc Président du Conseil de Surveillance
- représentants de la Direction : M. Pascal Directeur Financier

Rappel de la classification AMF

Le fonds est classé dans aucune catégorie de FCPE.

Présentation par le gérant et point sur la valorisation du fonds

Analyse de la conjoncture économique et des marchés financiers**

Analyse de la structure de l'actif et de la performance du fonds**

Évolution des parts du fonds**

Première résolution : adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019

Le rapport annuel de gestion (comptes annuels, rapport général du commissaire aux comptes)** est présenté et commenté par la société de gestion. Après réponses aux questions posées, il est soumis à approbation.

Nombre de voix favorables : 2 défavorables : 0 abstentions : 0

Le rapport de l'exercice 2019 est en conséquence approuvé.

Questions diverses

Étude sur le transfert du fonds J vers d'un fonds multi-entreprises monétaire

En raison des faibles encours résultant des nombreux rachats et de l'absence de souscriptions, une réflexion est engagée sur l'intérêt de transférer les avoirs du fonds J vers un fonds multi-entreprises monétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Signature du président et d'un membre présent du Conseil de Surveillance

*adressé à la société de gestion et au dépositaire

**documents transmis préalablement

CONVOCAION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ K

Madame, Monsieur,

Conformément au règlement du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) diversifié de la société K qui prévoit une réunion annuelle du Conseil de Surveillance, nous vous prions de bien vouloir assister au Conseil de Surveillance de ce fonds qui se tiendra :

**Le 4 juin 2020 à 10h00
Sur le site à Paris**

Ordre du jour

- élection du président du Conseil de Surveillance
- commentaires du gérant sur l'environnement économique, la performance du fonds et le nouveau support d'investissement proposé
- point sur la valorisation du fonds
- pouvoir pour saisir l'Autorité des Marchés Financier au motif que l'accroissement très considérable des frais de gestion évoqué lors du précédent Conseil ne respecte pas les obligations relatives à l'intérêt des porteurs de parts
- questions diverses

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous assurons, chère Madame, cher Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.

**PS : Pour rappel, vous trouverez au verso le procès-verbal du précédent Conseil de Surveillance.
En cas d'absence, veuillez transmettre le mandat ci-joint dûment rempli au membre du Conseil de Surveillance à qui vous déléguez votre pouvoir.**

Pouvoir à une personne dénommée

Je soussigné(e)* Mme, M ...

donne pouvoir à Mme, M ...

membre du Conseil de Surveillance du fonds K, pour me représenter au Conseil de Surveillance de ce FCPE qui se tiendra le mercredi 4 juin 2020.

*Nom, Prénom du signataire, membre du Conseil de Surveillance

Date et Signature :

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DÉDIÉ DE LA SOCIÉTÉ K*

Le Conseil de Surveillance s'est réuni pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- émargement de la feuille de présence
- environnement économique, structure de l'actif et performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019
- questions diverses

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance et des règles de quorum

Le Conseil de Surveillance, institué en application de l'article L. 214-164 du code monétaire et financier qui prévoit au moins une réunion annuelle, est composé de 4 membres :

- 2 membres salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés, désignés par le Comité Social et Économique,
- 2 membres représentant l'entreprise, désignés par la Direction.

La durée du mandat est fixée à un an renouvelable par tacite reconduction, y compris pour le président qui est élu parmi les représentants des porteurs de parts salariés.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des membres représentant les porteurs de parts salariés et la moitié des membres désignés par la Direction sont présents ou représentés.

Rappel des nominations et liste des présents :

- représentants des salariés : M. Julien Membre du Comité Social et Économique
M. Olivier Salarié
- représentants de la Direction : M. Claude Directeur Financier
Mme Juliette Responsable des Ressources Humaines

Rappel de la classification AMF

Le fonds est classé dans aucune catégorie de FCPE.

Présentation par le gérant et point sur la valorisation du fonds

Analyse de la conjoncture économique et des marchés financiers**

Analyse de la structure de l'actif et de la performance du fonds**

Évolution des parts du fonds**

Première résolution : adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019

Le rapport annuel de gestion (comptes annuels, rapport général du commissaire aux comptes)** est présenté et commenté par la société de gestion.

M. Olivier constate une forte augmentation des frais de gestion. Le gérant explique qu'elle est due à une rotation anormalement rapide des titres détenus par le fonds. M. Julien constate que cette observation avait déjà été formulée lors du précédent Conseil et en déduit qu'aucune mesure adaptée n'a été engagée pour y remédier.

Le rapport est soumis à approbation.

Nombre de voix favorables : 0 défavorables : 4 abstentions : 0

Le rapport de l'exercice 2019 n'est en conséquence pas approuvé.

Les membres du Conseil décident de se renseigner sur les recours possibles pour défaut de gestion, et prévoient de se réunir prochainement pour acter des mesures à prendre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Signature du président et d'un membre présent du Conseil de Surveillance

*adressé à la société de gestion et au dépositaire

**documents transmis préalablement

CONVOCAION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ L

Madame, Monsieur,

Conformément au règlement du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) investi en titres non cotés de la société L qui prévoit une réunion annuelle du Conseil de Surveillance, nous vous prions de bien vouloir assister au Conseil de Surveillance de ce fonds qui se tiendra :

**Le 16 mai 2020 à 10h00
Sur le site à Marseille**

Ordre du jour

- suite au renouvellement des membres du Comité d'Etablissement, les nouveaux membres du Conseil de Surveillance ont été désignés et l'élection du président est à organiser
- inscription, au titre de l'article L. 3341-2 du code du travail, des nouveaux membres représentant les porteurs de parts salariés, ainsi que du Président, à un stage de formation économique, financière et juridique d'une durée minimale de trois jours, dispensé par un organisme de formation
- commentaires du gérant sur l'environnement économique, la performance du fonds et les nouveaux supports d'investissement proposés
- point sur la valorisation du fonds
- modification de la dénomination du fonds suite au changement de raison sociale de la société, et, en cas d'approbation, déclaration auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, mise à jour du règlement du fonds et du Document d'Information Clé pour l'Investisseur qui sera transmis aux salariés et anciens salariés
- questions diverses

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous assurons, chère Madame, cher Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.

**PS : Pour rappel, vous trouverez au verso le procès-verbal du précédent Conseil de Surveillance.
En cas d'absence, veuillez transmettre le mandat ci-joint dûment rempli au membre du Conseil de Surveillance à qui vous déléguez votre pouvoir.**

Pouvoir à une personne dénommée

Je soussigné(e)* Mme, M ...

donne pouvoir à Mme, M ...

membre du Conseil de Surveillance du fonds L, pour me représenter au Conseil de Surveillance de ce FCPE qui se tiendra le vendredi 16 mai 2020.

*Nom, Prénom du signataire, membre du Conseil de Surveillance

Date et Signature :

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ L*

Le Conseil de Surveillance s'est réuni pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- émargement de la feuille de présence
- environnement économique, structure de l'actif et performance du fonds
- point sur la valorisation du fonds
- adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019
- questions diverses

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance et des règles de quorum

Le Conseil de Surveillance, institué en application de l'article L. 214-165 du code monétaire et financier qui prévoit au moins une réunion annuelle, est composé de 6 membres :

- 4 membres salariés porteurs de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés, élus directement par les porteurs de parts,
- 2 membres représentant l'entreprise, désignés par la Direction.

La durée du mandat est fixée à 5 ans, y compris pour le président qui est élu parmi les représentants des porteurs de parts salariés.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Rappel des nominations et liste des présents :

- représentants des salariés :

M. Christian	Président du Conseil de Surveillance
M. Romain	Membre du Comité Central Social et Économique
Mme Lucie	Salarié
- représentants de la Direction :

M. Guillaume	Directeur Financier
--------------	---------------------

Rappel de la classification AMF

Le fonds est classé dans la catégorie FCPE « investi en titres non cotés de l'entreprise ».

Il investit en titres non cotés de l'entreprise L à plus du tiers et dans la limite des deux tiers de l'actif net, et pour le solde en Organismes de Placement Collectifs appartenant aux classifications : « monétaire » et/ou « monétaire court terme » et/ou « obligations et autres titres de créances libellés en euro » et/ou « obligations et autres titres de créances internationaux ».

Présentation par le gérant et point sur la valorisation du fonds

Analyse de la conjoncture économique et des marchés financiers**

Analyse de la structure de l'actif et de la performance du fonds**

Évolution des parts du fonds**

Première résolution : adoption du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019

Le rapport annuel de gestion (comptes annuels, rapport général du commissaire aux comptes)** est présenté et commenté par la société de gestion. Après réponses aux questions posées, il est soumis à approbation.

Nombre de voix favorables : 6 défavorables : 0 abstentions : 0

Le rapport de l'exercice 2019 est en conséquence approuvé.

Questions diverses

- présentation d'un nouveau fonds sécurisé

Afin de répondre aux questions de certains membres du Conseil, le gérant présente les caractéristiques d'un fonds multi-entreprises offrant un niveau de garantie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Signature du président et d'un membre présent du Conseil de Surveillance

*adressé à la société de gestion et au dépositaire

**documents transmis préalablement